

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 octobre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Rejeté

AMENDEMENT

N° II-AS72

présenté par

M. Lioret, M. Bentz, Mme Bamana, M. Bernhardt, Mme Dogor-Such, M. Dussausaye,
M. Florquin, M. Frappé, Mme Levasseur, M. Muller, Mme Mélin, M. Ménagé, Mme Ranc et
M. Taché de la Pagerie

ARTICLE 42**ÉTAT B****Mission « Travail, emploi et administration des ministères sociaux »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Accès et retour à l'emploi	0	0
Accompagnement des mutations économiques et développement de l'emploi	0	0
Amélioration de la qualité de l'emploi et des relations du travail	0	0
Soutien des ministères sociaux	0	623 000 000
TOTAUX	0	623 000 000
SOLDE	-623 000 000	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à supprimer 623 millions d'euros en autorisations d'engagement et en crédits de paiement du Programme 155 « Soutien des ministères sociaux », action 33 « Financement des agences régionales de santé ».

En effet, cette action recouvre la subvention pour charges de service public versée aux agences régionales de santé (ARS), hors dépenses de personnel, une subvention à laquelle viennent s'ajouter pour leur fonctionnement, des contributions des régimes obligatoires de l'assurance-maladie à hauteur d'un milliard et demi d'euros supplémentaires.

Le Rassemblement National défend la suppression des ARS et la ré-internalisation de leurs missions au sein du ministère de la Santé, et ce, pour plusieurs raisons. Premièrement, la lourdeur bureaucratique des ARS, qui complique l'accès aux soins et engendre des retards dans la prise de décision. Deuxièmement, la centralisation des décisions au sein des ARS nuit à la qualité des soins. Troisièmement, l'existence des ARS engendre des surcoûts de fonctionnement. Nous plaidons en faveur d'un modèle plus décentralisé, où les collectivités locales auraient davantage de pouvoir pour adapter les services de santé aux spécificités de leur territoire.

Ainsi, les ARS sont un véritable gouffre financier, elles coûtent cher en comparaison à leur inefficience, et c'est pourquoi nous proposons de les supprimer.